DEJEPS spécialité perfectionnement sportif mention tennis

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CREPS DE POITIERS CORBION Gilles 05.49.36.06.89 gilles.corbion@crepspoitiers.sports.gouv.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Dossier Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

aucune

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le DEJEPS mention «tennis» confère à son titulaire les compétences pour : - La conception des programmes de perfectionnement et de développement sportif - La coordination de la mise en oeuvre d'un projet de perfectionnement et de développement sportif et l'encadrement d'une équipe pédagogique - La conduite d'une démarche de perfectionnement et de développement sportif - La conduite des actions de formation. Il peut être également amené à exercer auprès de tous les publics compétiteurs. Le DEJEPS mention «tennis» permet d'exercer une activité dans le cadre des structures privées relevant du secteur associatif ou marchand, dans le cadre de la fonction publique territoriale ou d'État ou bien encore au titre de travailleur indépendant. Il peut être amené à travailler auprès de plusieurs employeurs.

Contenu et modalités d'organisation

Le diplôme est obtenu par l'obtention de 4 unités capitalisables : UC 1 : être capable de concevoir un projet d'action UC 2 : être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action UC 3 : être capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline UC 4 : être capable d'encadrer la discipline sportive définie dans la mention en sécurité

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Mixte

Validation(s) Visée(s)

DEJEPS spécialité perfectionnement sportif mention tennis - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif Dates de formation Ville Organisme de formation Type d'entrée CPF Modalités

Output

Outp